

Directeur de projet digital/ UX manager



PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Titulaire d'une certification de niveau II (type maîtrise, master 1) dans le secteur de la communication, des médias, de l'informatique, du multimédia, du design interactif, du marketing, de l'ergonomie ou de l'image
- ✓ Titulaire d'une certification de niveau III, complétée par une expérience professionnelle de 2 ans minimum en multimédia, design interactif, jeu vidéo, communication interactive, informatique
- ✓ Titulaire d'une certification de niveau IV, complétée par une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans les secteurs d'activités précédents

Informations détaillées sur le contenu de la formation sur www.gobelins.fr

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

- ✓ 1^{re} session : **Jeudi 18 mars 2021**
- ✓ 2^e session : **Jeudi 6 mai 2021**

Financement via le contrat de professionnalisation

Le candidat visant un contrat de professionnalisation doit impérativement avoir signé un contrat avec une entreprise afin de pouvoir accéder à la formation. Pour les candidats admis, le Service Relations Entreprises de l'école peut les accompagner dans leurs démarches de recherches (participation à un speed-recruting, offres de partenaires mises en ligne sur la plateforme jobteaser, aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation).

Financement via le compte personnel de formation

Les dossiers de financement doivent être déposés auprès des organismes financeurs au plus tard 3 mois ouvrés avant le début de la formation.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat complète le formulaire d'inscription sur le site de Gobelins, l'école de l'image : www.gobelins.fr, en choisissant la/les formation(s) souhaitée(s). Le candidat reçoit un mail contenant les informations qui lui permettront de se connecter à son dossier.

Si le(s) souhait(s) du candidat est(sont) jugé(s) recevable(s) par l'école, les modalités de recrutement et concours, ainsi que le lien permettant le paiement des frais de dossier, lui seront adressés par mail. Les pièces justificatives ci-dessous devront alors **obligatoirement** être fournies au **format pdf**, et dans **4 fichiers distincts**, répartis comme suit :

Dans la rubrique "1. Documents à déposer pour l'étude de votre candidature" :

- Dans un seul et unique PDF : curriculum vitae, lettre de motivation *, à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "CV"

* **Le CV ainsi que la lettre de motivation doivent être téléversés dès la pré-inscription, ces éléments étant nécessaires à la vérification des pré-requis.**

- Dans un seul et unique PDF : pièce d'identité obligatoirement en cours de validité (Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport), à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "Copie recto verso de la Carte d'Identité/Carte de séjour/Passeport"
- Dans un seul et unique PDF : 3 derniers bulletins scolaires, à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "Bulletins de notes des deux dernières années"
- Dans un seul et unique PDF : Facture prouvant le règlement des frais de dossier, à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "Attestation de paiement pour les frais de dossier" dans la rubrique "pour les formations assujetties à frais de dossier"

Si le candidat dispose d'ores et déjà d'une promesse d'embauche, dans le cadre de son alternance pour l'année scolaire à venir, il peut déposer le document l'attestant dans un fichier PDF dans le bouton "Choisissez un fichier" dans la rubrique "pour les alternants ayant une proposition d'embauche".

Si le candidat souhaite déclarer une situation de handicap, merci de déposer dans un seul et unique PDF les notifications MDPH/RQTH et les aménagements obtenus lors des examens antérieurs, dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à cette rubrique.

- À noter : Si le dossier du candidat comporte une pièce manquante ou erronée, le fichier sera supprimé de son dossier. Un mail sera alors adressé au candidat pour lui indiquer de téléverser la pièce attendue.

CALENDRIER

✓ TESTS ÉCRITS :

- ✓ 1^{re} session : **Vendredi 9 avril 2021**
- ✓ 2^e session : **Vendredi 21 mai 2021**

Durée : Prévoir une ½ journée
Conditions d'organisation : En distanciel

Publication des admissibles :

- ✓ 1^{re} session : **Mercredi 21 avril 2021 - à partir de 18 h 00**
- ✓ 2^e session : **Mardi 1^{er} juin 2021 - à partir de 18 h 00**

✓ ÉPREUVES ORALES :

- ✓ 1^{re} session : **Semaine du 3 au 7 mai 2021 ***
- ✓ 2^e session : **Semaine du 7 au 11 juin 2021 ***

Durée : Environ 30 minutes
Lieu : Gobelins, l'école de l'image - Campus Gambetta/Paris 20^{ème}

Publication des admissions :

- ✓ 1^{re} session : **Lundi 17 mai 2021 - à partir de 18 h 00**
- ✓ 2^e session : **Jeudi 17 juin 2021 - à partir de 18 h 00**

Publication des différents résultats sur [www.gobelins.fr/resultats d'admission](http://www.gobelins.fr/resultats_d'admission)

** Ces dates sont communiquées à titre indicatif et peuvent être soumises à modifications.*

TESTS ÉCRITS

Déroulement des tests écrits : En distanciel – Prévoir 3 heures de connexion.

- QCM technique – 15 minutes
- Test de culture digitale - 35 minutes
- Test de conception – 40 minutes
- Test de management – 40 minutes

OBJET DE L'ÉVALUATION	POINTS	CONTENU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION
QCM technique	10	Le candidat répond à des questions techniques concernant le secteur digital (web, applications), notamment sur les formats, la production de médias, d'images, de vidéos, les applications, logiciels, langages ou technologies.
Culture digitale	10	Le candidat doit analyser et commenter un graphique ou un article en lien avec l'actualité du secteur. Le graphique ou l'article porte sur une thématique d'actualité du secteur numérique interactif. Le candidat est évalué sur : <ul style="list-style-type: none"> - Sa capacité à analyser et interpréter de façon pertinente les données fournies, à émettre des hypothèses. - Sa capacité à synthétiser ses idées de façon organisée, sans répétition. - Son niveau d'expression écrite (orthographe comprise). - Sa connaissance de l'internet, des logiciels, des réseaux sociaux, des usages numériques...
Conception	10	Le candidat doit schématiser un écran de site ou d'application, sur papier (croquis, interface filaire, storyboard, diagramme de flux...).
Management	10	Le candidat doit analyser une situation managériale (cas d'étude) et proposer une interprétation et un plan d'action pour résoudre la situation.
TOTAL	40	

ÉPREUVES ORALES

OBJET DE L'ÉVALUATION	POINTS	CONTENU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION
Présentation du candidat et de son projet professionnel	20	Le candidat doit présenter son parcours professionnel et ses centres d'intérêts. Il doit expliquer ses motivations pour rejoindre la formation et son projet professionnel. Le candidat est évalué sur : <ul style="list-style-type: none"> - Son expression orale, dynamisme, ouverture d'esprit. L'adéquation entre ses objectifs professionnels et le contenu de la formation, sur sa connaissance du contenu de la formation et sur la préparation de son projet de formation.

Réalisations professionnelles et/ou personnelles	20	<p>Le candidat doit présenter des réalisations sur support papier et/ou numérique. La présentation de réalisations est obligatoire quel que soit le profil du candidat.</p> <p>Le candidat peut réaliser un book, c'est-à-dire un dossier contenant des visuels des projets sur lesquels il a travaillé, qu'il soit ou non l'auteur. Un commentaire doit préciser quel a été son apport à ce projet. Le candidat peut présenter des réalisations extra-scolaires ou extra-professionnelles.</p> <p>Il peut apporter tout élément qu'il juge intéressant de présenter au Jury : application/site web, vidéo, jeu, livres, travail de recherche, mais aussi documents de travail, de suivi de projet...</p> <p>Cette présentation doit rendre compte du savoir-faire professionnel du candidat, de sa maîtrise technique, de son organisation et maîtrise des contraintes coût/qualité/délai ou encore de ses connaissances en management s'il y a lieu.</p> <p>Le candidat est évalué sur la qualité des travaux présentés (techniques, graphiques, stratégiques...) et sa capacité à les présenter (recul, synthèse, expression orale).</p>
Anglais	10	<p>Le candidat doit présenter une partie de ses références en anglais.</p> <p>Le candidat est évalué sur l'expression orale et la compréhension courante.</p>
TOTAL	50	

MÉTHODE DE SÉLECTION

- ✓ La note obtenue lors des tests détermine la liste des candidats admissibles.
- ✓ Seules les notes obtenues aux épreuves orales sont prises en compte dans le calcul de la note finale pour l'admission à la formation.